



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement du voyage de Emmanuel Macron à Las Vegas en 2016

Question écrite n° 23683

## Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune interroge M. le Premier ministre à propos du déplacement de M. Emmanuel Macron à Las Vegas en janvier 2016. À l'époque, M. le Président de la République était ministre. À ce titre il bénéficiait en théorie d'une dotation de frais de représentation annuelle maximale de 150 000 euros. Dans la réponse à la question écrite n° 16056, il est précisé que les frais de déplacement officiel d'un membre du Gouvernement sont pris en charge au moyen de cette dotation. Or la presse a fait état d'un coût dépassant les 300 000 euros pour le déplacement de M. Macron à Las Vegas. Elle lui demande donc de lui préciser combien a coûté précisément ce voyage et comment il a été financé si ce n'est par cette dotation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Pires Beaune](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23683

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** [Premier ministre](#)

**Ministère attributaire :** [Première ministre](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 octobre 2019](#), page 8597

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)